



PA116-LA RÉGLEMENTATION DOUANIÈRE SUR LES ALCOOLS - PARTIE 3, OPTION : LES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE "ALCOOLS EXONÉRÉS"

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse à des employés de services Régie, Comptabilité, expédition, réception, etc. dans le secteur des alcools et boissons alcooliques.



Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, les apprenants seront capables :
- d'identifier les hypothèses d'utilisation des alcools exonérés;
 - de respecter les obligations douanières dévolues au fournisseur et à l'utilisateur;
 - de respecter les procédures à mettre en place pour une circulation nationale et intracommunautaire;
 - de mettre en application ces notions dans des situations pratiques.



Description

Formation strictement complémentaire avec le module réf. P114

Formation pouvant être suivie suite à la formation "tronc commun" d'une journée, ne traitant que de la gestion douanière des alcools exonérés.

Les hypothèses d'exonération

- le cadre réglementaire;
- les notions d'alcools nature et de produits dénaturés (SOPRANO DT) et leurs hypothèses d'utilisation en exonération.

Les statuts des opérateurs de cette filière

- le statut d'entrepôt agréé (EA) du fournisseur : présentation du statut et de ses obligations déclaratives ;
- le statut d'utilisateur (UT) pour le client : présentation du statut, de la procédure SOPRANO UT et des obligations induites;
- Quiz et mises en situation

La circulation des alcools exonérés

- la circulation nationale;





- la circulation intracommunautaire;
- l'exportation pays tiers;
- Quiz et mises en situation.

Prérequis

Aucun prérequis.

Préconisations : Avoir une expérience confirmée dans le secteur des alcools et/ou avoir suivi l'un de ces modules :

- La réglementation douanière sur les alcools - Part 1/3 : Principes généraux
- La réglementation douanière sur les alcools - Part. 2/3 : Circulation et obligations déclaratives

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.



Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite) + Cas pratiques (avec correction orale et écrite)



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.